

Coin Propreté



Encore et toujours le coin propreté pose problème ; il est interdit de déposer des déchets ou tout autre objet à côté des containers. Pour les encombrants la déchetterie est conseillée et recommandée.



Le bruit

Comme chaque année, il est nécessaire de rappeler les horaires favorables à la tonte des pelouses. Il serait souhaitable qu'une bonne entente règne entre voisins sans que le maire soit obligé d'intervenir.

Horaires de l'arrêté préfectoral

Jours ouvrables : 8 h à 12 h et de 14 h à 19 h

Samedis : 9 h à 12 h et de 15 h à 19 h

Dimanches et jours fériés : 10 h à 12 h



Cleanliness corner

Still and always, the cleaning corner is a problem. It is forbidden to deposit waste or any other object next to the containers for bulky items at the waste disposal centre is advisable and recommended.



The noise

As in previous years, it is necessary to remind people of the best times to mow their lawns. It would be desirable for neighbours to get along without the Mayor having to intervene.

Schedules of the prefectoral decree :

Working days : From 8am to 12pm and from 2pm to 7pm

Saturday : From 9am to 12pm and from 3pm to 7pm

Sunday and holidays : From 10am to 12pm

